

Morlaix

Morlaix Algues vertes : la Confédération paysanne monte au créneau

« Algues vertes : pour que respire la baie de Morlaix ! » C'est le titre du communiqué transmis à la rédaction par le comité départemental de la Confédération paysanne du Finistère. Un texte dans lequel il estime qu'en amont de cette baie, « la rivière est l'une des dernières du Finistère qui fonctionne encore correctement grâce à ses fermes, son bocage, son bassin-versant ». Pour autant, relève-t-il, « [cet été, une production massive d'algues vertes étouffe cette baie et ses producteurs d'huîtres](#) . »

La prolifération d'algues vertes est corrélée à la présence en excès de nitrates dans les eaux, rappelle-t-il. « Et ces excès sont pour une bonne part dus aux effluents d'élevages. Or, les élevages bretons sont massivement importateurs de tourteau de soja brésilien, correcteur azoté des rations des vaches et des cochons (...). En refusant d'admettre que ce problème structurel est une conséquence du développement agro-industriel breton autour des productions animales intensives, les pouvoirs publics ne parviennent pas à se doter d'outils politiques efficaces et ambitieux pour lutter contre ces marées vertes qui représentent d'énormes enjeux de santé publique et économiques », explique-t-il.

Puis de dénoncer l'allègement des politiques actuellement en vigueur pour contrôler les concentrations des élevages. « En effet, dans un décret publié au Journal officiel le 11 juin 2024, renseigne la Confédération paysanne du Finistère, les seuils pour les projets d'élevage soumis à évaluation environnementale systématique ont été rehaussés, passant de 2 000 à 3 000 emplacements pour les porcs de production, et supprimés pour les bovins. » Et d'affirmer sa solidarité avec « tous les acteurs économiques en aval de nos bassins-versants ».